



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recherche

Question écrite n° 8176

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le financement de l'innovation thérapeutique en France. Les sources de financements de l'innovation thérapeutique sont insuffisantes dans notre pays. Cette faiblesse empêche la recherche et le développement de nouveaux médicaments de se placer au niveau de performance auquel ils pourraient prétendre. Il faut donc mettre en place de nouveaux mécanismes directs pour permettre aux particuliers de choisir la destination de leur épargne. La création d'un livret d'épargne innovation-santé ou d'un plan d'épargne innovation-santé serait certainement de nature à permettre aux Français de flécher tout ou partie de leur épargne en direction de la recherche dans le domaine de la santé. C'est pourquoi il le remercie de lui indiquer ce qu'il pense de cette perspective.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8176

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5851